



**REGLEMENT DE SELECTION  
EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK  
2024**

---

**OCEAN RACING  
Senior, moins de 23 ans et Junior**

---



<b>A. PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
<b>B. LES EPREUVES CONCERNEES.....</b>	<b>3</b>
<b>C. MODALITES DE SELECTION .....</b>	<b>3</b>
1. <i>Compétition de référence.....</i>	3
2. <i>Règlement de la compétition de sélection .....</i>	3
3. <i>Classement de sélection 2024 .....</i>	3
<b>D. PROPOSITION DE SELECTION .....</b>	<b>3</b>
1. <i>Préambule .....</i>	3
2. <i>Proposition de sélection pour le Championnat du Monde 2024 .....</i>	4
3. <i>Proposition de sélection pour les jeux méditerranéens des plages 2024 .....</i>	4
4. <i>Règles administratives.....</i>	4
5. <i>Prise en charge .....</i>	4
<b>E. PROGRAMME D’ACTIONS.....</b>	<b>4</b>
<b>F. DIVERS.....</b>	<b>4</b>
1. <i>Diffusion du mode de sélection .....</i>	4

## A. PREAMBULE

L'objectif des Équipes de France est de conquérir des titres au championnat du monde ICF 2024 (Madeire)

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les sportifs français capables d'atteindre des objectifs de médailles d'or ou de podium avec l'Equipe de France d'Ocean-Racing lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2024. Les règles de sélection sont arrêtées par le Directeur Technique National après avis du référent technique de la Commission Nationale d'Activité Ocean-Racing / Va'a / Stand Up Paddle.

## B. LES EPREUVES CONCERNEES

Les épreuves susceptibles d'être ouvertes à une sélection en Equipe de France Ocean-Racing 2024 sont :

Intitulé selon règlement ICF 2020	Intitulé selon règlement sportif FFCK 2020
SS-1 <sup>1</sup> Men	Surfski monoplace homme senior / vétéran
SS-1 Women	Surfski monoplace dame senior / vétéran
SS-1 Men Under 23 Men	Surfski monoplace homme moins de 23 ans
SS-1 Men Under 23 Women	Surfski monoplace dame moins de 23 ans
SS-1 Men Junior Men	Surfski monoplace homme cadet / junior
SS-1 Men Junior Women	Surfski monoplace dame cadet / junior

## C. MODALITES DE SELECTION

### 1. Compétition de référence

La sélection se fera à l'occasion du sélectif national 1 de PALAVAS LES FLOTS du 9 au 12 mai 2024.

### 2. Règlement de la compétition de sélection

La compétition se déroule suivant le règlement sportif FFCK Ocean-Racing en vigueur et ses annexes 2023.

### 3. Classements de sélection 2024

Seront pris en compte :

- Classements par catégorie U18, U23 et OPEN pour la sélection du collectif au championnat du Monde 2024.

## D. PROPOSITION DE SELECTION

### 1. Préambule

Les sélections nominatives sont arrêtées par le Directeur Technique National après avis du manager « Ocean-Racing »

<sup>1</sup> SS1 – Surfski monoplace



Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent règlement de sélection, dans un souci de performance de l'Équipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve.

Dans le cas où un bateau ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection), un autre bateau pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

## **2. Proposition de sélection pour le Championnat du Monde 2024**

Sur la base du classement de sélection 2024, 0 à 2 sportifs par épreuve ouverte au Championnat du Monde peuvent être proposés pour le programme d'action. Les résultats obtenus sur les courses internationales de référence seront étudiés pour affiner cette proposition.

## **3. Règles administratives**

La validation de la sélection arrêtée par le Directeur Technique National est conditionnée à la signature et au respect de la Convention Individuelle « Sportif sélectionné en Équipe de France Ocean Racing 2024 » et au paiement des factures dues à la FFCK.

## **4. Prise en charge**

L'équipe de France sera prise en charge sur tout ou partie des actions du programme de l'équipe de France. Une participation financière pourra être demandée. Les sportifs et sportives seront prévenus au plus tard un mois avant l'action, avec la convocation.

Pour les sportifs hors équipe de France et entrant dans le quota fixé par l'ICF pour participer aux championnats du Monde 2024, il n'y aura aucune prise en charge. Une tenue protocolaire sera proposée à la vente et obligatoire lors des moments protocolaires (podiums, cérémonies).

## **E. PROGRAMME D' ACTIONS**

- Championnat du Monde ICF à Madeire (30 septembre au 6 octobre 2024)
- Stage de préparation : 28/08 au 1/09/24 (lieu à définir)

## **F. DIVERS**

### **1. Diffusion du mode de sélection et des sélectionnés**

Le présent mode de sélection et la liste des sélectionnés seront diffusés sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak et sur la page FACEBOOK de la commission nationale océan racing le 31 mai 2024.